Réunion nº 118 du Conseil des normes actuarielles (CNA) Le 8 septembre 2021

Document 221111

Approbations

Le CNA a approuvé la diffusion des documents suivants :

- Normes définitives : Détermination de la valeur actualisée des rentes dans les contextes économiques où les rendements obligataires sont négatifs; la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} février 2022.
- Exposé-sondage : Révision des normes de pratique applicables aux régimes de retraite (partie 3000); la date limite aux fins de commentaires est le 15 décembre 2021.

Rapports des groupes désignés

- a) IFRS 17 (contrats d'assurance) : Le groupe désigné (GD) tiendra compte des résultats de l'ÉIQ n° 3 et formulera une recommandation finale au CNA quant à une (ou des) promulgation(s) potentielle(s).
- Examen quinquennal de la partie 3000 (Régimes de retraite): Le CNA a approuvé la diffusion d'un exposé-sondage. La date limite aux fins de commentaires est le 15 décembre 2021.
- c) Simulation de crise (partie 3000) : Le CNA a approuvé la diffusion d'un exposé-sondage. La date limite aux fins de commentaires est le 15 décembre 2021.
- d) Sécurité des prestations (partie 3000) : Le CNA a approuvé la diffusion d'un exposésondage. La date limite aux fins de commentaires est le 15 décembre 2021.
- e) Rôle de l'actuaire dans le contexte d'IFRS 17 : Le GD passe en revue les commentaires reçus par suite de la publication d'un exposé-sondage plus tôt cette année.
- f) Examen quinquennal de la partie 4000 : Le GD prépare un exposé-sondage qu'il prévoit présenter au CNA à des fins d'approbation cet automne.
- g) NIPA 6 : Le GD prépare un exposé-sondage qu'il présentera au CNA plus tard cette année.
- Examen quinquennal de la partie 6000 Avantages sociaux postérieurs à l'emploi : Le GD passera en revue les commentaires reçus par suite de la publication d'une déclaration d'intention.
- i) Incidence des rendements négatifs sur la norme pour le calcul de la valeur actualisée des rentes : Le CNA a approuvé la diffusion des normes définitives avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} février 2022.

Le CNA mettra sur pied un GD sur l'utilisation de tiers fournisseurs de données.

Le CNA mettra sur pied un GD sur la mise à jour de la Prise de position conjointe.

Webémissions

Aucune webémission n'est actuellement envisagée.

Réunions futures

Le CNA confirme le calendrier prévu des réunions à venir :

- Le 13 octobre 2021 10 h à 16 h (vidéoconférence).
- Le 24 novembre 2021 10 h à 16 h (vidéoconférence).